|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Accord-cadre interministériel de prestations de communication classique et accessiblepour les services de l'Etat (hors ministère des Armées) et certains de ses établissements publics en région Auvergne-Rhône-Alpes** |  |
|  | **Annexe 1 au Règlément de consultation :**  **TRAME DU MEMOIRE TECHNIQUE et ENVIRONNEMENTALE** |  |

**Numéro de consultation : COMMUNICATION\_ARA\_3\_2025**

Renseigner un document par lot

**NOTE POUR LES SOUMISSIONNAIRES** :

Le présent document constitue la proposition technique et environnementale du candidat répartient en plusieurs critères.

- Pour le mémoire technique : la forme est libre mais limitée à 10 pages A4 avec 2 500 caractères maximum par page.

- Pour le mémoire environnementale : il doit obligatoirement être renseigné en respectant le cadre de réponse proposé - 10 pages format A 4 fourni, 2 500 caractères maximum par page espaces compris sous peine de rejet de l'offre.

La présente page de garde ne compte pas parmis les 10 pages.

Les propositions technique et environnementale doivent être jointes à l’offre, **sous peine de rejet de l’offre.**

La notation du critère Valeur Technique sera basée sur ces 10 pages en format A 4, auxquelles les candidats peuvent ajouter, s'ils le jugent utile, des annexes, limitées à 10 pages pour tous les lots ou des éventuels extraits vidéos d'une durée totale maximale de 5 minutes pour le lot n°3.

Chaque titulaire répond uniquement au cadre correspondant au (x) lot (s) pour le (s) quel (s) il soumissionne.

# Mémoire technique - description des critères pour chaque lot de l’accord cadre

# Lot 1 : conseil créatif et création graphique

Le soumissionnaire détaille sur 10 pages maximum :

* La qualité de l’équipe disponible en distinguant les corps de métiers (graphiste, infographiste, maquettiste, dessinateur, directeur artistique, web designer, développeur informatique, chef de publicité...etc) **(8 points);**
* La qualité des visuels ou de maquettes réalisées pour des opérations de communication institutionnelle (bookfolio numérique). Ces illustrations doivent permettre de situer l’univers visuel et graphique du candidat. A défaut d’exemple de visuels ou de maquettes réalisées pour des opérations de communication institutionnelle, le candidat peut fournir des pistes créatives de son choix permettant de démontrer son savoir-faire technique. La personne publique appréciera la cohérence des choix artistiques, la créativité et la visibilité des illustrations **(8 points)**.
* Les outils et logiciels dont il dispose pour effectuer les prestations **(4 points)**.

# Lot 2 : Impression de documents graphiques en petits volumes

Le soumissionnaire détaille sur 10 pages maximum :

* Le processus de fabrication apprécié au travers des matériels (nombre, qualités, vitesses et formats disponibles), de la technique utilisée (exemple : offset) et des moyens humains (qualifications, expérience professionnelle, formations suivies par les personnels). Ainsi que la prise en compte événtuelle des enjeux du développement durable dans ce processus. **(6 points) ;**
* L'organisation proposée de la prise en charge de la commande jusqu’à la livraison **(6 points)** ;
* La capacité à prendre en charge les opérations de façonnage décrites dans le CCTP **(4 points)** ;
* La variété des supports d’impression disponibles pour les services de l’Etat **(4 points)**.

# Lot 3 : Réalisation de supports audio-visuels comprenant une dimension journalistique

Le soumissionnaire détaille sur 10 pages maximum :

* La description de l’organisation mise en place pour, le cas échéant, préparer l'intervetion, scénariser écrire le script, trouver les personnes à interwiwer, tourner, monter et rendre le produit final **(6 points)**.
* La qualité des exemples de vidéos réalisées pour des opérations de communication institutionnelle comprenant des illustrations sonores, des illustrations graphiques et des sous-titres. Ces exemples doivent permettre de démontrer la maîtrise des techniques vidéastiques du candidat (prise de vue,montage et bande son). La personne publique appréciera la lisibilité des images, la qualité de l’illustration sonore (commentaires), la cohérence entre les illustrations graphiques et le sujet, et le rapport entre les sous-titres. A défaut d’exemple de vidéos réalisées pour des opérations de communication institutionnelle, le candidat peut fournir des pistes créatives de son choix permettant de démontrer son savoir-faire technique **(6 points)** ;
* Les outils, matériels et logiciels disponibles pour réaliser les prestations **(4 points)** ;
* La qualités des compétences et les profils disponibles pour réaliser les prestations **(4 points)** ;

# Lots 4 à 6 : Fourniture de matériels de stand pour l'activité évènementielle et de supports publicitaires

Le soumissionnaire détaille sur 10 pages maximum :

* Le contenu des fiches techniques transmises pour le kakémono, le flyer et la brochure 10 pages. L’administration jugera notamment la robustesse, l’originalité et l’aspect esthétique des produits **(10 points)**.
* La capacité de production des supports permettant d’assurer la parfaite déclinaison des chartes graphiques (exactitude des couleurs notamment) sur les supports vendus **(5 points)** .
* La capacité à intervenir sur le territoire pour lequel il candidate (Auvergne, Alpes et/ou Rhône) **(5 points)**.

# **Lot 7 : Mise en accessibilité des supports de communication en FALC et PDF**

* Une réflexion sur la maitrise de l’écosystème gouvernemental ainsi qu’un exposé du contexte et des enjeux de mise en accessibilité. La réflexion démontrera la compréhension du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et de la charte d’accessibilité de la communication de l’État **(4 points)**
* Une présentation de l’équipe dédiée (profils, références et cursus des intervenants) et les composantes susceptibles de répondre aux différentes prestations demandées. Une présentation de l’organisation entre les entités en cas de groupement, et de façon plus générale en cas de collaborations avec d’autres opérateurs. **(8 points)**
* Un développement sur les modalités et la méthodologie de mise en FALC et PDF accessible avec la fourniture, si possible, d'une réalisation. **(8 points)**

Il présente l’organisation et les modalités de travail collaboratives envisagées avec les services bénéficiaires de l’accord-cadre. Il précise les étapes mises en œuvre pour répondre aux prestations (mode opératoire) et sa capacité à mener à bien plusieurs projets simultanément (répondre aux impératifs de qualité, réactivité et de cohérence).

Pour cela, il décrit :

- Les moyens mis en œuvre pour réaliser les prestations

- Les mesures prises pour faire respecter la confidentialité des informations transmises

par l’administration

# **Lot 8 : Interprétation en Langue des Signes Française**

* Une présentation de l’équipe dédiée (profils, références et cursus des intervenants) et les composantes susceptibles de répondre aux différentes prestations demandées. Une présentation de l’organisation entre les entités en cas de groupement, et de façon plus générale en cas de collaborations avec d’autres opérateurs. **(10 points)**

- Adéquation des profils des membres de l’équipe : Diplôme LSF type Master en

interprétariat Langue des signes française.

- Moyens mis en œuvre pour réaliser les prestations

- Équipements dédiés à la réalisation de chaque prestation

* Un développement sur les modalités et la méthodologie d'organisation pour l'interprétation en LSF avec la fourniture, si possible, d'une réalisation. **(10 points)**

- Présentation de l’organisation et des modalités de travail

- Description détaillée et précise des étapes à mettre en œuvre pour répondre aux prestations (mode opératoire)

- Capacité de mener à bien plusieurs projets simultanément (répondre aux impératifs

de qualité, réactivité et de cohérence)

- Modalités de suivi technique et financier des différentes prestations (suivi régulier de l’exécution des prestations : mode de suivi à détailler)

- Process de commandes urgentes

- Capacité à répondre simultanément à d’importantes commandes

- Délais de réalisation des prestations en temps normal et en cas d’urgence

- Mesures prises pour faire respecter la confidentialité des informations transmises par l’administration

- Compréhension du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité)

- Compréhension de la charte d’accessibilité de la communication de l’État

# **Lot 9 : Transcription via vélotypie / audio-description / sous titrage**

* Une réflexion sur la maitrise de l’écosystème gouvernemental ainsi qu’un exposé du contexte et des enjeux de mise en accessibilité. La réflexion démontrera la compréhension du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et de la charte d’accessibilité de la communication de l’État **(4 points)**
* Une présentation de l’équipe dédiée (profils, références et cursus des intervenants) et les composantes susceptibles de répondre aux différentes prestations demandées. Une présentation de l’organisation entre les entités en cas de groupement, et de façon plus générale en cas de collaborations avec d’autres opérateurs.**(8 points)**
* Un développement sur les modalités et la méthodologie d’interprétation par vélotypie, audio-description et sous titrage avec la fourniture si possible d'une réalisation. Pour la vélotypie, une variante est autorisée voir page – du CCTP **(8 points)**

Il présente l’organisation et les modalités de travail collaboratives envisagées avec les services bénéficiaires de l’accord-cadre. Il précise les étapes mises en œuvre pour répondre aux prestations (mode opératoire) et sa capacité à mener à bien plusieurs projets simultanément (répondre aux impératifs de qualité, réactivité et de cohérence).

Pour cela, il décrit :

- Les moyens mis en œuvre pour réaliser les prestations

- Les mesures prises pour faire respecter la confidentialité des informations transmises

par l’administration

# **Lot 10 : Prestation de communication innovante : le langage clair**

* Une réflexion sur la maitrise de l’écosystème gouvernemental ainsi qu’un exposé du contexte et des enjeux de la simplification administrative. **(4 points)**

La réflexion démontrera la compréhension du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) et de la charte d’accessibilité de la communication de l’État

* Une présentation de l’équipe dédiée (profils, références et cursus des intervenants) et les composantes susceptibles de répondre aux différentes prestations demandées. Une présentation de l’organisation entre les entités en cas de groupement, et de façon plus générale en cas de collaborations avec d’autres opérateurs.**(8 points)**
* Un développement sur les modalités et la méthodologie de mise en oeuvre des prestations demandées. Fourniture si possible d'une réalisation **(8 points)**

Il présente l’organisation et les modalités de travail collaboratives envisagées avec les services bénéficiaires de l’accord-cadre. Il précise les étapes mises en œuvre pour répondre aux prestations (mode opératoire) et sa capacité à mener à bien plusieurs projets simultanément (répondre aux impératifs de qualité, réactivité et de cohérence).

Pour cela, il décrit :

- Les moyens mis en œuvre pour réaliser les prestations (notamment les outils informatiques, les applications, les logiciels...)

- Les mesures prises pour faire respecter la confidentialité des informations transmises par l’administration

TRAME D'UN MÉMOIRE TECHNIQUE PAR LOT

**Forme** : libre  en 10 pages maximum hors page de garde et 2 500 caractères maximum par page espaces compris

**FOND :** doit répondre aux critères évoqués ci-dessus.

**Lot concerné : ………………………………………………………….**

**Nom de l’entreprise : ………………………………………………………….**

# **Mémoire environnementale – description des critères pour chaque lot de l’accord cadre**

Le candidat décrit la performance environnementale qui sera appréciée sur la base des éléments suivants réparties en deux trames différentes selon les lots concernés :

**Lots 2, 3, 4, 5 et 6** :

- **Note sur 8 points :** Technique utilisée et choix des matériaux / matériels ;

- **Note sur 8 points :** La politique de limitation d’émission de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché :

Flotte de véhicule propres ou à faible émission de polluant pour les livraisons et les trajets domicile-travail des employés, mesures d’aides mises en place pour les déplacements des collaborateurs mobilités pour l’exécution du marché, type de transports privilégiés, mesures de limitations des déplacements (outils de travail à distance, espaces collaboratifs…)

- **Note sur 4 points** : Politique concernant le traitement des déchets : cycle des déchets interne, utilisation de colle n'entraînant aucun problème de recyclage, conseil sur les supports générant peu de déchets ;

**Pour les autres lots (1,7,8,9,10**)

- **Note sur 12 points :** La politique de limitation d’émission de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché : Flotte de véhicule propres ou à faible émission de polluant pour les trajets domicile-travail des employés, mesures d’aides mises en place pour les déplacements des collaborateurs mobilités pour l’exécution du marché, type de transports privilégiés, mesures de limitations des déplacements (outils de travail à distance, espaces collaboratifs…)

- **Note sur 8 points** : Politique concernant le traitement des déchets : cycle des déchets interne, conseil sur les supports générant peu de déchets, réemploi ;

UN MÉMOIRE ENVIRONNEMENTALE POUR LES LOTS 2,3,4,5,6

**Format** : Trame ci-dessous à respecter en 10 pages maximum hors page de garde avec un maximum de 2 500 caractères par page espaces compris

**FOND :** doit répondre aux critères évoqués ci-dessus page 6**.**

**Lot concerné : ………………………………………………………….**

**Nom de l’entreprise : ………………………………………………………….**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1- Techniques utilisées et choix des matériaux et matériels (8 points)** | | |
|  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **2- La politique de limitation d’émission de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché (8 points)** | | |
|  | *Flotte de véhicule propres ou à faible émission de polluant pour les livraisons et les trajets domicile-travail des employés, mesures d’aides mises en place pour les déplacements des collaborateurs mobilités pour l’exécution du marché, type de transports privilégiés, mesures de limitations des déplacements (outils de travail à distance, espaces collaboratifs…*) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **3- La politique concernant le traitement des déchets (4 points)** | | |
|  | c*ycle des déchets interne, conseil sur les supports générant peu de déchets, réemploi* |  |

UN MÉMOIRE ENVIRONNEMENTALE POUR LES LOTS 1,7,8,9,10

**Format** : Trame ci-dessous à respecter en 10 pages maximum hors page de garde avec un maximum de 2 500 caractères par page espaces compris

**Lot concerné : ………………………………………………………….**

**Nom de l’entreprise : ………………………………………………………….**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1- La politique de limitation d’émission de gaz à effet de serre applicable aux déplacements des personnes affectées à la réalisation des prestations objet du présent marché (12 points)** | | |
|  | *Flotte de véhicule propres ou à faible émission de polluant pour les livraisons et les trajets domicile-travail des employés, mesures d’aides mises en place pour les déplacements des collaborateurs mobilités pour l’exécution du marché, type de transports privilégiés, mesures de limitations des déplacements (outils de travail à distance, espaces collaboratifs…*) |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **2- La politique concernant le traitement des déchets (8 points)** | | |
|  | c*ycle des déchets interne, conseil sur les supports générant peu de déchets, réemploi* |  |